# ANNEXE N° 1 - Calendrier électoral

| | |
|---|---|
| Jeudi 5 novembre | Réunion du comité électoral consultatif (CEC) portant sur l'arrêté électoral et en particulier sur l'implantation et les horaires d'ouverture du bureau de vote ainsi que sur le calendrier électoral. |
| Vendredi 6 novembre | • Affichage de l'arrêté électoral ;<br>• Début de la propagande électorale. |
| Vendredi 6 novembre | Date limite d'affichage et de publication des **listes électorales.** |
| Vendredi 6 novembre | • Date de début du dépôt des candidatures<br>• Début de la période d'enregistrement des procurations |
| **Mardi 24 novembre** | Date limite de **dépôt des candidatures** accompagnées (éventuellement) des professions de foi et des propositions de désignation d'assesseurs. |
| Jeudi 26 novembre | Réunion du comité électoral consultatif (CEC) pour avis sur les inéligibilités éventuellement constatées.<br>*À l'expiration du délai de rectification, les candidatures sont immédiatement affichées et publiées.* |
| Mercredi 25 novembre | Date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur les **listes électorales** pour les personnes n'y figurant pas de droit. |
| Lundi 30 novembre | • Tirage au sort éventuel des noms des assesseurs proposés par les candidats, si leur nombre est supérieur à six ;<br>• Date limite d'envoi/de dépôt des procurations. |
| **Mardi 1 décembre** | **Jour du scrutin** : vote (9h00 – 16h00) et dépouillement |
| Vendredi 4 décembre | Date limite de **proclamation** par le Président de l'université des résultats de l'élection |
| Au plus tard le 5ème jour suivant la proclamation des résultats | Date limite du dépôt, devant la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) siégeant au tribunal administratif de Besançon, d'un recours éventuel tendant à l'annulation des élections |



Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr